

Image not found or type unknown



Garde de mon bebe et somnifère

Par **julie d**, le **25/08/2017** à **04:16**

Bonjour,

Le père de mon bébé de 1 an veut la garde alternée et prend 2 somnifère zopiclone la nuit. Je suis contre qu'il aille dormir la nuit chez lui. Est-ce que je peux empêcher cette garde alternée?

Merci.

Par **Tisuisse**, le **26/08/2017** à **06:56**

Bonjour,

Le père de votre enfant a autant de droit que vous sur la garde de celui-ci, le papa peut donc même demander d'en avoir la garde exclusive. Le fait de prendre des somnifères n'entrera pas en compte dans la décision du JAF.